LATIN · 4E / COURS

La troisième déclinaison

Astrolab Cours · astrolabcours.fr

01 Le problème

Avec *rosa* et *dominus*, le nominatif suffisait presque à deviner les autres formes. Mais comment deviner que *rex* (le roi) donne *regem* à l'accusatif, ou que *iter* (le chemin) donne *itineris* au génitif ? La troisième déclinaison, la plus riche du latin, oblige à changer de méthode.

01 Ce que tu vas comprendre

Ce chapitre présente les terminaisons de la troisième déclinaison, la place essentielle du génitif dans le dictionnaire, les neutres, et la distinction entre deux groupes de noms.

01 L'idée : la clé

Le nominatif est une porte d'entrée trompeuse. La vraie **clé** du mot, c'est son **génitif**. Une fois qu'on a le génitif, on enlève *-is* et on obtient le radical sur lequel on fixe toutes les autres terminaisons.

01 Les mots du sujet

- **Imparisyllabique** : nom qui n'a pas le même nombre de syllabes au nominatif et au génitif (*rex, regis*).
- **Parisyllabique** : nom qui a le même nombre de syllabes (*ci-vis, ci-vis*).
- **Forme du dictionnaire** : *rex, regis, m.* ; *corpus, oris, n.*

01 1. Le modèle rex, regis

Cas	Singulier	Pluriel
Nominatif	rex	reg**es**
Vocatif	rex	reg**es**
Accusatif	reg**em**	reg**es**
Génitif	reg**is**	reg**um**
Datif	reg**i**	reg**ibus**
Ablatif	reg**e**	reg**ibus**

Les masculins et les féminins suivent ce modèle : *miles, militis* (le soldat), *consul, consulis* (le consul), *mater, matris* (la mère), *lex, legis* (la loi).

© Astrolab Cours · astrolabcours.fr/latin/4e/troisieme-declinaison/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits

2. Les neutres : corpus, corporis

La règle des neutres s'applique encore : nominatif, vocatif et accusatif identiques, et **-a** au pluriel.

Cas	Singulier	Pluriel
Nom. Voc. Acc.	corpus	corpor**a**
Génitif	corpor**is**	corpor**um**
Datif	corpor**i**	corpor**ibus**
Ablatif	corpor**e**	corpor**ibus**

Autres neutres : *nomen, nominis* (le nom), *tempus, temporis* (le temps), *flumen, fluminis* (le fleuve).

3. Les parisyllabiques

Les noms parisyllabiques, comme *civis, civis* (le citoyen) ou *navis, navis* (le navire), ont un **génitif pluriel en -ium** : *civium*, et non *civum*. Les neutres en *-e*, *-al*, *-ar*, comme *mare, maris* (la mer), ont un ablatif en *-i* (*mari*) et un pluriel en *-ia* (*maria*).

> - Imparisyllabique : génitif pluriel en **-um** (*regum*, *militum*).
> - Parisyllabique : génitif pluriel en **-ium** (*civium*, *navium*).

4. Lire les terminaisons ambiguës

-es peut être un nominatif, un vocatif ou un accusatif pluriel. **-is** est un génitif singulier, mais aussi un datif ou un ablatif pluriel de la 1re ou de la 2e déclinaison : *regis* et *rosis* ne sont pas du tout le même cas. **-e** peut être un ablatif singulier de la 3e, ou un vocatif de la 2e (*domine*). Il faut donc toujours savoir à quelle déclinaison appartient le mot avant de l'analyser.

Exemple guidé

Traduire : *Milites regis urbem defendunt.* (urbs, urbis, f. : la ville ; defendo, is, ere : défendre)

1. **Le verbe** : *defendunt*, 3e personne du pluriel, « défendent ».
2. **Le sujet** : *milites*, nominatif ou accusatif pluriel. Le verbe est pluriel : c'est le sujet, « les soldats ».
3. **Le complément du nom** : *regis*, génitif singulier de *rex*, « du roi ».
4. **Le COD** : *urbem*, accusatif singulier, « la ville ».
5. **Traduction** : « Les soldats du roi défendent la ville. »

Les pièges

- Former le radical à partir du nominatif (*rexem* au lieu de *regem*).
- Prendre *regis* pour un datif pluriel de la 1re déclinaison.
- Écrire *civum* au lieu de *civium*.
- Oublier que *corpus* est neutre, et donc que son accusatif est *corpus*.

© Astrolab Cours · astrolabcours.fr/latin/4e/troisieme-declinaison/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits